

Conflit relationnel, harcèlement : quid de la médiation ?

Conflit et harcèlement ne font pas bon ménage, car là où le premier n'est pas autorisé, le second le remplace. De fait, un conflit a toujours une dimension féconde, qui se pense sur le mode de sa résolution. Dans le harcèlement, la dimension est destructrice.

Le conflit est incontournable dans les relations humaines. Le mot provient du latin *conflictus*, qui signifie « lutte », « attaque », « choc », lui-même composé du préfixe *con* (« avec »), et de *fligere* (« heurter, frapper »). En somme, c'est un choc que l'on s'administre mutuellement, et qui est nécessaire pour que chacun trouve ses marques. Le conflit est ainsi un aspect inhérent à toute relation ; il domine même l'ensemble de notre vie psychique, comme l'indiquait déjà Freud en 1915 : « *Ce qui poussa l'homme primitif à réfléchir, ce ne fut ni l'énigme intellectuelle ni la mort en général, mais ce fut le conflit affectif qui, pour la première fois, s'éleva dans son âme à la vue d'une personne aimée et, cependant, étrangère et haïe. C'est de conflit affectif qu'est née la psychologie* » (1915). Car le conflit peut aussi être à l'intérieur de soi, ce que représentent assez bien les dilemmes dits cornéliens, par exemple, entre l'amour et le devoir.

Ariane BILHERAN

Ancienne élève de l'École normale supérieure (Ulm), philosophe, psychologue clinicienne, docteur en psychopathologie

Que dire de la trilogie conflit, violence et harcèlement ? Qu'est-ce qui distingue, mais aussi rapproche ces trois notions ? Quid de la médiation dans ces situations ? C'est ce que tente de clarifier cet article.

CONFLIT ET VIOLENCE

Le heurt naît d'une opposition. Au niveau relationnel, un conflit se rapporte toujours à un enjeu identitaire de territoire. Qui suis-je et qui es-tu ? Où sont mes limites et où sont les tiennes ? Mais encore : qui a tort ? Qui est légitime pour imposer ses vues ? Le dialogue, la raison, la prise de distance et l'analyse des origines de la situation, l'intervention d'un tiers, permettent le dépassement du conflit.

Si rien n'est possible, alors la violence surgit : ce n'est qu'un instrument, devenu incontournable lorsque la parole est en mise en échec dans la résolution du conflit. La violence peut être égalitaire, non pas un abus de pouvoir de l'un sur l'autre, mais un cycle infernal de violences réitérées. C'est la loi du talion : « *œil pour œil, dent pour dent* ». La violence n'y a pas de terme ; elle ne vise pas à transcender le conflit, seulement à le maintenir, à l'entretenir, comme par exemple dans certaines familles corses traditionnelles, dont l'identité se structurerait aussi dans ces conflits vengeurs ancestraux. Le conflit, y compris celui qui

use de la violence, est égalitaire. Il n'implique pas l'abus de pouvoir, du moins tant qu'il se maintient à l'état de conflit. Les chevaliers ne trouvaient leur loyauté qu'en combattant un adversaire à leur taille, sans s'en prendre à plus faible que soi. Le dépassement du conflit implique que les deux partis renoncent à la violence pour préférer le dialogue, souvent avec l'aide d'un tiers (loi ou médiateur).

L'expression ouverte des conflits implique l'existence d'une liberté sociale. Montesquieu (1734) disait en effet, dans ses *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* : « *Si, dans l'intérieur d'un État, vous n'entendez le bruit d'aucun conflit, vous pouvez être sûr que la liberté n'y est pas.* » Un conflit préserve le libre arbitre des deux protagonistes, et demeure une relation symétrique, avec des intérêts dissonants, quand bien même il se matérialiserait de façon violente (incivilités...).

Le problème n'est donc pas le conflit, ou l'expression du conflit. Il réside plutôt dans le maintien du conflit sur la durée, et surtout, son empêchement, ou encore, sa transformation en clivage, son non-dépassement. Lorsque le conflit ne parvient pas à se résoudre, et qu'il sombre dans la violence, à quelles conditions bascule-t-on dans un harcèlement ?

CONFLIT ET HARCÈLEMENT

Il existe l'utilisation d'une violence asymétrique, fondée sur l'abus de pouvoir et la mise en servitude. Ici, la relation est inégalitaire, oppressive ; elle ne tolère pas le conflit, le délégitime et l'exclut. Par exemple, de violentes disputes de couple peuvent être l'expression de conflits, sans que la situation ne soit inégalitaire, ni tyrannique. En revanche, lorsque la relation violente est ou devient inégalitaire et asymétrique, quand la visée de destruction est unilatérale, quand les chocs violents sont réitérés et durent, cela se nomme, non pas conflit, mais harcèlement.

Le harcèlement est un processus asymétrique de destruction intentionnelle de l'un envers l'autre, utilisant des procédés manipulateurs. C'est un instrument de la terreur psychique et du totalitarisme politique. « *Le harcèlement vise la destruction progressive d'un individu ou d'un groupe par un autre individu ou un groupe, au moyen de pressions réitérées destinées à obtenir de force de l'individu quelque chose contre son gré et, ce faisant, à susciter et entretenir chez l'individu un état de terreur* » (Bilheran, 2006).

TOUT PEUT-IL SE RÉSOUDRE PAR UNE MÉDIATION ?

Dans une situation de harcèlement, proposer une médiation serait donc comme... engager une négociation avec son bourreau, son tyran, son oppresseur, son despote. Requérir de la victime qu'elle fasse cet effort est alors un processus pervers car, ce faisant, on dénie l'ampleur

du préjudice, la terreur et le syndrome traumatique. Et on oublie également le fait que seule la victime se sent coupable, honteuse voire, même, qu'elle peut initier une forme de syndrome de Stockholm (1) du harcèlement vécu en protégeant l'agresseur, minimisant pour elle-même les faits, banalisant des humiliations, de stigmatisations..., par peur des représailles. Distinguons bien les deux :

- **Dans les guerres des Grecs anciens, la violence était utilisée pour résoudre un conflit.** Mais cet usage était cadré, d'une part dans des « saisons » (pour se faire la guerre, pour retrouver une concorde et une trêve provisoires), d'autre part, dans l'interdit ultime de s'en prendre aux civils, ou encore, dans les accords scellés pour récupérer les corps morts pour les funérailles. Le conflit était donc supposé égalitaire.

- **Les guerres modernes sont par nature harceleuses,** car elles s'en prennent systématiquement à plus faible que soi, aux populations civiles.

Aujourd'hui, il est extrêmement fréquent de proposer la solution « médiation » à une situation de harcèlement, sans maîtriser les tenants et les aboutissants d'une telle suggestion.

La médiation est une invitation, par un tiers neutre, impartial, indépendant, professionnel, à résoudre des conflits, via des processus de transformation psychiques suscités chez les deux parties, réunies sur le fondement de leur volontariat. Il peut s'agir, par exemple, d'apprendre à voir la situation sous un autre angle, de négocier

tel ou tel point d'intérêt apparemment divergent...

À partir de trois principes fondamentaux, je souhaite alerter les professionnels de la médiation et de l'entreprise sur les dangers qu'il y a à confondre conflit et harcèlement, au regard de la proposition de médiation.

- **Principe n° 1 : le harcèlement n'est pas un conflit**

Il vise à soumettre l'autre, et à ne lui reconnaître aucune légitimité, tout en utilisant des procédés très manipulateurs.

- **Principe n° 2 : le harcèlement vise à détruire l'intégrité de la victime**

Dans la mesure où le harcèlement n'est précisément pas un conflit et qu'il se caractérise par l'abus de pouvoir réitéré sur autrui, il requiert, pour parvenir à ses fins de terreur, la destruction de l'intégrité (psychique voire physique) de la victime, qu'il s'agisse du harcèlement moral, sexuel et/ou physique.

Or, sur le plan psychopathologique, les atteintes à l'intégrité ont pour conséquence un sentiment d'impuissance, une perte de foi dans l'humanité, et une angoisse profonde qui caractérisent le syndrome traumatique.

Dans l'histoire de l'humanité, il existe des situations où il est impossible d'être neutre, car cela signifie alors complice. Le harcèlement, dans sa constitution même, relève de ces situations d'atteinte à la dignité. Ainsi, la neutralité du médiateur deviendra agression, et pourra être instrumentalisée, à l'insu du professionnel



non averti, par le harceleur lui-même. Il en est d'ailleurs de même pour la prise en charge thérapeutique des victimes, qui implique que le tiers ne soit pas « neutre » mais réparateur du lien d'affiliation à la communauté des humains.

• **Principe n° 3 : la médiation suppose un processus volontaire et non contraint**

Dans une situation de harcèlement, lorsqu'une médiation est proposée, si la victime refuse, elle pourra passer pour celle qui se plaint mais ne fait pas d'effort pour arranger les choses. La victime peut donc se sentir contrainte à accepter la médiation (en entreprise, elle l'est parfois explicitement), tout en sachant que cet espace sera aussi le théâtre du jeu manipulateur du harceleur, souvent à la barbe et au nez du médiateur, car il s'agira d'un jeu d'allusions, implicite, voilé, qui échappera à tous sauf à la victime et au harceleur. Le harceleur feindra une remise en question absolument insupportable pour la victime, et s'en sortira, à coup sûr, glorifié, tandis que la victime vivra un sentiment d'impuissance et une humiliation supplémentaire face à la manipulation.

La médiation semble donc particulièrement contre-indiquée dans les situations de harcèlement. Mais la réalité est complexe. Car parfois les personnes qui vivent un conflit le dénomment (à tort) harcèlement. Dans ce cas, la médiation pourrait être indiquée car l'on revient au conflit ! Et inversement, certains cas de harcèlement sont présentés comme de simples conflits...

Il existe néanmoins deux cas effectifs (les autres étant à débattre ou à prohiber) dans lesquels une médiation semble pertinente à envisager en matière de harcèlement :
 – lorsque la personne appelle « harcèlement » un conflit qui l'oppose à autrui ;
 – lorsque la personne harceuse a été jugée coupable, que le préjudice a été réparé (ou est en voie de l'être), que le harceleur a amorcé un travail de remise en question vers une reconnaissance de l'autre et une prise en compte du traumatisme subi, que la victime a déjà cheminé en thérapie sur son traumatisme et qu'elle n'est donc plus à se débattre à vif avec le trauma.

Dans tous les autres cas, la médiation risque fort d'être instrumentalisée par des processus psychiques manipulateurs, et pourra même devenir, comble de l'horreur, l'un des instruments du harcèlement, à l'insu du médiateur et des spectateurs environnants dont le regard n'aura pas été aiguisé sur la manipulation.

Compte tenu de la dangerosité de la perversion qui peut se jouer alors dans la médiation, avec des conséquences sur l'aggravation de l'état psychique de la victime, et de la participation implicite des professionnels potentiellement manipulés, il convient d'être extrêmement prudents. Toutes ces questions mériteraient d'amples débats pluridisciplinaires entre psychologues, médiateurs, juristes, avocats et autres professionnels aux prises avec le sujet.

Il est plus juste de dire que conflit et harcèlement ne font pas bon ménage, car là où

le conflit n'est pas autorisé, il est remplacé par du harcèlement. De fait, un conflit a toujours une dimension féconde, qui se pense sur le mode de sa résolution. Dans le harcèlement, la dimension est destructrice, et n'est pas propice à trouver des voies de résolution. De plus, le rapport de force y est dissymétrique, contrairement au conflit. Par exemple, la désignation du bouc émissaire peut être l'occasion d'éviter un conflit en le déplaçant, et en refusant de régler le problème en question. Du fait qu'il y a manipulation, il n'y a pas conflit. Le conflit est franc, ouvert, frontal, et symétrique, ce que n'est pas la manipulation.

HARCÈLEMENT ET VIOLENCE

La définition est claire : en aucun cas, le harcèlement ne saurait être réduit à des maltraitances, des incivilités ou d'autres formes de violences non intentionnelles. Ces confusions, pourtant fréquentes, entraînent des conséquences graves en termes de déontologie des interventions. Le harcèlement est un phénomène à part, qui nécessite des compétences et une compréhension particulières, car il implique des logiques de pouvoir et de groupe qui relèvent du totalitarisme : totalitarisme de la pensée où le sujet est éradiqué dans sa conscience morale et sa liberté, totalitarisme de l'action instrumentalisée, totalitarisme de l'interchangeabilité humaine, de la délation, du contrôle absolu. Le harcèlement est l'instrument du pouvoir qui n'est pas légitime et doit donc, pour conduire à l'obéissance, s'imposer par la force et



la violence, la suppression du lien social, la surveillance de tous contre tous. Nous sommes donc bien au-delà des pressions et des incivilités qui descendent et remontent en cascade dans l'organisation du travail par les gestionnaires!

Il est important de revenir à cette distinction, car a minima le harcèlement se distingue par l'intention de nuire et la charge traumatique qu'il inflige. Or, cette charge implique la notion d'introjection, qui est essentielle dans la compréhension des victimes du harcèlement. Dans tous les cas, le harcèlement use de la violence et de la maltraitance, mais il ne saurait s'y réduire.

Ainsi, nous pouvons distinguer un service où tout le monde est en souffrance, car le manager répercute des pressions sur objectifs et des injonctions contradictoires qu'il subit lui-même, sans pour autant viser une personne en particulier, et un service où il exerce, à son bénéfice propre, une emprise psychique groupale par des phénomènes de cibles et de tentatives de soumission, dont il tire une jouissance psychique. Les symptômes ne sont pas identiques, les causes non plus et les conséquences, encore moins. Il va sans dire que, dans le second cas, les conséquences psychiques sont un effet traumatique particulièrement grave, et rendent quasi impossibles le travail collectif et médiatisé avec le harceleur. En revanche, dans le premier cas, si les dysfonctionnements organisationnels sont travaillés, il demeure possible d'envisager la poursuite du travail avec ce manager. Bien sûr, il peut y avoir des tentatives suicidaires dans les deux cas. Dans le premier, la tentative suicidaire sera liée au non-sens absolu engendré par une organisation absurde et déréglée, à la difficulté de trouver sa place et ses repères. Dans le second cas, il s'agira d'un acte désespéré, une introjection de l'intention meurtrière du harceleur. À tout le moins, les responsabilités individuelles ne sont pas équivalentes, dans le premier et le second cas, et il serait regrettable que cette abolition de l'intention atténuée la responsabilité du harceleur...

• Fonction sociétale du harcèlement

Le harcèlement existe depuis la nuit des temps, et a une « utilité sociale ». Cette « utilité » ne signifie pas que son existence soit justifiée et permise. Il s'agit juste de comprendre quelles sont les fonctions du harcèlement pour qu'il sévisse ici et

ailleurs, parfois en masse, sans trouver de résistance particulièrement virulente dans le corps social, qui suffirait à l'éradiquer. Selon moi, le harcèlement est l'expression d'une violence groupale archaïque, indispensable à la cohésion et la survie du groupe, quand celui-ci ne parvient plus à se structurer autrement. C'est là la dimension fortement anthropologique du harcèlement, que l'on retrouve dans chaque civilisation, de façon plus ou moins institutionnalisée.

Il convient d'expliquer les raisons de cette violence groupale, ses fondements et ses caractéristiques. Il s'agit d'une analyse de type anthropologique, qui n'évacue pas la question morale, mais l'insère au niveau d'un processus secondaire de civilisation, c'est-à-dire d'un processus conscient (alors que les processus primaires sont de nature inconsciente). Le processus primaire serait le harcèlement, comme expression de la violence groupale, inhérente à toute société; le processus secondaire (car venant dans un second temps) serait celui d'une prise de conscience par la société des effets dévastateurs du harcèlement, qui certes, peut permettre d'instaurer la cohésion d'un groupe, mais lui est nuisible tout autant.

Les fonctions sociétales du harcèlement semblent être les suivantes :

- garantir l'ordre social;
- assurer « la rivalité mimétique » (2)
- obtenir la cohésion par une décharge collective de violence et la désignation d'un « bouc émissaire ».

Le harcèlement se met en place lorsque les modalités cathartiques d'une société ne tiennent plus leur rôle, soit qu'elles sont insuffisantes en nombre, soit qu'elles n'agissent plus pour tout ou partie dans leur fonction de décharge pulsionnelle.

La fonction du harcèlement est de venir instaurer une forme de contrôle social, lorsque le lien social s'est délité. Pour Thomas Hobbes (1651), le développement d'une société politique vise à dompter l'animalité meurtrière (« *homo homini lupus* », c'est-à-dire que l'homme est un loup pour l'homme), en condamnant le penchant à l'agression et en restreignant l'anarchie pulsionnelle individuelle.

• Sublimation et culture

Dès lors, la culture permet de sortir de l'état de nature, sauvage par définition. Par l'éducation (familiale et sociale), elle contraint notamment l'individu à transformer sa pulsion destructrice en œuvres

sociales destinées à servir le vivre-ensemble. C'est ce que la psychanalyse nomme la sublimation (Freud, S. 1929), à savoir un déplacement des buts des instincts primaires vers des buts de nature différente, plus raffinés, socialement reconnus et estimés, dont l'atteinte procure une satisfaction équivalente, voire supérieure. Ainsi, au lieu d'attaquer son prochain en acte, la personne sublimera ce penchant, et utilisera cette énergie pour produire des œuvres utiles à la société (intellectuelles, artistiques, productions multiples...)

Dès lors, « la question décisive pour le destin de l'espèce humaine me semble être de savoir si et dans quelle mesure son développement culturel réussira à se rendre maître de la perturbation apportée à la vie en commun par l'humaine pulsion d'agression et d'auto-anéantissement. » (Freud, S., 1929). Par exemple, la pulsion de vie peut se déceler dans une production technologique accrue, et la pulsion de mort dans l'utilisation que les humains font de cette production.

Nous voyons donc que la constitution d'une culture, c'est-à-dire de ce qui permet aux humains de vivre ensemble en société, de façon policée, se fait au prix d'une certaine intériorisation de la violence ou de son expression canalisée. Or, dès que le lien social est attaqué, que la culture ne suffit plus à garantir les interdits fondamentaux (notamment du meurtre et de l'inceste), qu'elle n'assure plus son rôle de sécurisation des personnes (pour laquelle chacun a renoncé à satisfaire son plaisir immédiat), la violence resurgit, et se décharge dans des processus interindividuels. Le rôle de la culture est en effet de canaliser la pulsion de mort, qui n'a pas disparu (principe de conservation des pulsions), mais doit trouver des vecteurs de décharge qui ne soient pas trop mortifères pour le processus de civilisation.

Certaines sociétés ont, par le passé, assuré un mode de décharge pulsionnelle (agressivité, plaisir immédiat...), limité dans l'espace et dans le temps, et qui permet une meilleure restauration ensuite du vivre-ensemble collectif. Il en était ainsi de certaines fêtes dans l'Antiquité, telles les Saturnales (chez les Romains, les serviteurs prenaient alors la place des maîtres et vice-versa, dans un temps limité), les « *pharmakoi* » (principe de bouc émissaire institué dans un cadre très limité chez les Grecs anciens), et, plus près de nous, du Carnaval par exemple. Cette institution

sociétale, sinon politique, de la décharge pulsionnelle, visait ainsi à médiatiser et à contrôler l'agressivité dont chacun est porteur, afin de revenir à un ordre des choses de nouveau stabilisé. C'est également la fonction du théâtre antique, sous l'angle de la « catharsis » (« purger les passions »).

• La violence pour sortir de l'oppression

En l'absence de tiers séparateur, il est malheureusement parfois nécessaire d'utiliser la violence en retour pour sortir de l'oppression. Pas de dialogue possible avec Hitler. N'oublions pas non plus que, dans les mythes, c'est aussi la violence qui fait sortir du chaos : violence de la castration d'Ouranos par son fils Cronos (3), à la demande de sa mère, par exemple. Ainsi, cette violence n'est qu'un instrument, que l'être humain doit s'efforcer de transcender et auquel il doit donner un sens. Certaines dimensions violentes doivent être transformées en parole, notamment pour dépasser des conflits. Mais d'autres peuvent être estimées tout à fait légitimes, lorsqu'il s'agit pour une société d'instaurer une violence symbolique qui castre les violences agies et pulsionnelles (castration psychique des règles de l'éducation ou de la Loi), ou lorsqu'il s'agit de lutter contre une oppression qui ne laisse pas d'ouverture au conflit. Car la violence reste aussi le seul outil des opprimés qui ne sont pas entendus. Elle s'illustre là où le verbe et l'écoute échouent, mais aussi là où le tiers est défaillant, que ce soit dans la négociation (lorsque les deux partis acceptent un compromis) ou dans la sanction (lorsqu'un des partis abuse de la faiblesse de l'autre).

CONCLUSION

Tandis le conflit préserve la liberté des parties, le harcèlement vise à la confisquer à la victime, pour la soumettre. De ce fait, et en considérant également l'emploi des procédés manipulateurs dans le harcèlement, j'ai préconisé que la médiation soit réservée aux conflits. Cela implique donc

une première clarification diagnostique de la situation. Dans le harcèlement, la victime doit être mise à l'abri et protégée. Quant à la violence, elle est un instrument qui naît de la difficulté à construire son identité et sa dignité, de l'insuffisance du verbe pour dire tout ce que l'on ressent... Mais est-ce à dire qu'elle est nécessairement illégitime ? C'est peut-être en effet une violence bien plus grande encore que de supposer qu'elle est toujours moralement condamnable. Parfois, elle est la seule issue pour réclamer une existence libre. La première violence subie par l'humain, c'est de lui ôter sa liberté ; la seconde, qu'il ne se batte pas pour la reprendre. Je souhaiterais ainsi conclure par la célèbre phrase de Rousseau : « Renoncer à sa liberté, c'est renoncer à sa qualité d'homme, aux droits de l'humanité, même à ses devoirs. Il n'y a nul dédommagement possible pour quiconque renonce à tout. Une telle renonciation est incompatible avec la nature de l'homme » (1762). En somme, la violence doit être interprétée par des valeurs de référence. Vouloir la supprimer n'a de sens que si elle est remplacée par un conflit non violent et le dialogue, c'est-à-dire, par un lien social qui ne soit pas fondé sur la force, la crainte ou le harcèlement, mais soit **libre** et de pleine liberté.

1 – Le Syndrome de Stockholm désigne la propension, pour des otages, à s'identifier à leurs geôliers, jusqu'à prendre leur défense, les excuser, voire les idéologiser. Pour sa survie, l'otage doit absolument « se mettre dans la peau » de son ravisseur, afin notamment d'anticiper ses faits et gestes. Par extension, on utilise le terme pour décrire toute situation où une victime prend fait et cause pour son agresseur. D'après l'Abécédaire, Revue médicale suisse, www.revmed.ch

2 – Le désir d'un individu provient souvent de celui d'un autre, son semblable, par « mimétisme » (un homme convoite la femme d'un autre, par ex.). Dès lors, survient la rivalité mimétique, dont les effets pervers sont la haine, la jalousie ou l'envie. Girard (1982) précise « seul l'être qui nous empêche de satisfaire un désir qu'il nous a lui-même suggéré est objet de haine. Celui qui hait se fait d'abord lui-même, en raison de l'admiration secrète que recèle sa haine ».

3 – Dans la mythologie grecque, Gaïa (déesse de la terre) et Ouranos (le ciel étoilé) eurent de nombreux enfants. Mais Ouranos ne permettait pas que les enfants sortent du ventre de Gaïa. Gaïa incita ses enfants à se rebeller, et l'un d'entre eux, Cronos, émascula son père avec une serpe avant de le détrôner.

BIBLIOGRAPHIE

- Arendt, H. (1961), *Condition de l'Homme moderne*, Paris, Calmann-Levy, 1983.
- Aristote (≈ 345-335 av. J.C.), *Poétique*, Paris, Le Livre de poche, 1990.
- Bilheran A. (2006), *Le harcèlement moral*, Armand Colin (p. 7).
- Bilheran, A. (2009), *L'autorité*, Paris, Armand Colin.
- Bilheran, A. (2009), *Harcèlement, Famille, Institution, Entreprise*, Paris, Armand Colin.
- Bilheran A. (2020), *Psychopathologie de l'autorité*, Paris, Dunod.
- Bilheran A. (2016), *Psychopathologie de la paranoïa*, Paris, Dunod, 2019.
- Foucault, M. (1975), *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.
- Freud, S. (1915), *Considérations actuelles sur la guerre et sur la mort*, *Essais de psychanalyse*, Payot, Paris, 1968.
- Freud, S. (1920), « Au-delà du principe de plaisir », in *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, 1981, p. 43-116.
- Freud, S. (1929), *Malaise dans la civilisation*, Paris, PUF, 2002.
- Girard, R. (1982), *Le bouc émissaire*, Paris, Grasset.
- Girard, R. (1985), *La Route antique des hommes pervers*, Paris, Grasset.
- Girard, R. (1990), *La violence et le sacré*, Paris, Grasset, 1992.
- Girard, R. (1999), *Je vois Satan tomber comme l'éclair*, Paris, Grasset.
- Hegel, G.W.F. (1821), *Principes de la philosophie du droit*, Paris, Vrin, 1998.
- Hobbes, T. (1651), *Leviathan*, Paris, Sirey, 1971.
- Lorenz, L. (1969), *L'agression*, Paris, Flammarion.
- Miller, A. (1981), *C'est pour ton bien. Racines de la violence dans l'éducation de l'enfant*, Paris, Aubier, 1984.
- Montesquieu, (1734), *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, Paris, Flammarion, 1998.
- Rousseau, J.J. (1754), *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, GF Flammarion, 1992.
- Rousseau, J.J. (1762), *Le contrat social*, in *Œuvres Complètes*, Paris, Gallimard, 1996.

Résumé : Au niveau relationnel, un conflit se rapporte toujours à un enjeu identitaire de territoire. Le dialogue, la raison, la prise de distance et l'analyse des origines de la situation, l'intervention d'un tiers, permettent le dépassement du conflit. Si rien n'est possible, alors la violence surgit. Par ailleurs, la situation de harcèlement est différente : elle ne tolère pas le conflit, et vise la destruction de l'autre, utilisant des procédés manipulateurs. Au niveau collectif le harcèlement a portant une fonction sociale. Retour sur les trois notions conflit, violence et harcèlement, ce qui les distingue, mais aussi les rapproche.

Mots-clés : Concept – Conflit – Dynamique de groupe – Étude critique – Harcèlement – Manipulation – Médiation – Pouvoir – Pulsions – Relation interpersonnelle – Violence.